

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2022/29

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 7 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sans public compte tenu de l'épidémie de coronavirus et des mesures sanitaires à mettre en œuvre pour lutter contre le COVID-19, sous la présidence de Philippe BOUNIARD.

Date de convocation : le 31 mars 2022

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : - Présents : 12
Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Jérôme MERCOYROL, Philippe EUVRARD, Tiphaine FARGIER, Simone GUICHARD, Bernard PUEYO, Michel PREVOST, Sophie ALLEOUD, Catherine LEYNON.

Excusé(e)s : Sophie ALLEOUD (procuration à Simone GUICHARD), Tiphaine FARGIER (procuration à Carole THOMAS).

Absent(e)s : Pierre LAULAGNET

Jérôme MERCOYROL a été élu secrétaire.

Objet : Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe d'assainissement.

Sous la présidence de M Philippe BOUNIARD, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021 dressé par le Maire après s'être fait présenter le BP, le BS et les

décisions modificatives de l'exercice, qui peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	28 815,39	43 449,82	14 634,43
	Section d'investissement	17 810,20	26 574,35	8 764,15
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	-	52 178,65	52 17,65
	Report en section d'investissement (001)	-	2 496,08	2 496,08
TOTAL REALISATION EXERCICE + RESULTATS REPORTES N-1	Section de fonctionnement	28 815,39	95 628,47	66 813,08
	Section d'investissement	17 810,20	29 070,43	11 260,23
	TOTAL	46 625,59	124 698,90	78 073,31
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	-	-	-
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	28 815,39	95 628,47	66 813,08
	Section d'investissement	17 810,20	29 070,43	11 260,23
	TOTAL CUMULE	46 625,59	124 698,90	78 073,31

L'excédent de financement de la section d'investissement est donc de : 11 260,23 €.

Les restes à réaliser de l'exercice 2021 en section d'investissement qui correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, s'élèvent à :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €

Le besoin de financement au titre des restes à réaliser est de 0 €.

L'excédent total de financement de la section d'investissement est donc de 11 260,23 €.

VU le CGCT et notamment ses articles L2121-29 et L2121-31,

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du 1^{er} adjoint Philippe BOUNIARD, hors de la présence de Pierre LAULAGNET, Maire, et après avoir délibéré :

APPROUVE le Compte Administratif 2021 du budget annexe d'assainissement tel que présenté ci-dessus.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 7 avril 2022

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 8 avril 2022
Le 1^{er} Adjoint
Philippe BOUNIARD

